

Formation des animatrices sur le marketing des produits financiers dédiés aux femmes et des superviseurs sur la prospection, le pilotage et le suivi du processus de mise en place des produits dédiés aux femmes, dans les agences de la FECECAM-BENIN COOP-CA

Termes de Référence (TDRs)

Août 2026

1. Contexte et justification

La FECECAM-BENIN COOP-CA, issue du système de crédit agricole du Bénin, est créée depuis 1977. Elle est immatriculée au registre des sociétés coopératives sous le numéro 03/01/06/2026/0018 du TPI/AB-CAL du 29 juin 2026 et agréée suivant l'agrément n° 1750/MEF/DC/CSSFD/SRE du 31 décembre 2008. Sa mission consiste à « offrir aux populations rurales et urbaines des services financiers et non financiers décentralisés afin d'améliorer leurs conditions de vie tout en assurant la pérennité du Réseau ».

Pour implémenter sa stratégie de développement centrée sur la proximité, la FECECAM-BENIN COOP - CA dispose, à ce jour, d'un réseau de services composé de 33 Caisses Locales de Crédit Agricole – Microfinance COOP – CA (CLCAM COOP – CA) qui regroupent 134 points de service implantés sur l'ensemble du territoire national, soit sur toutes les communes du pays, sauf celle de So-Ava. À ce réseau s'ajoutent deux unités d'affaires appelées Centres Financiers aux Entreprises (CFE). D'après les statistiques comparatives de la BCEAO et de la FECECAM-BENIN COOP-CA, cette dernière concentre à elle seule, dans l'ensemble du secteur micro-financier du Bénin, un poids d'environ (i) 16 % des points de service, (ii) 42 % de la clientèle, (iii) 38 % de l'encours de crédit, (iv) 40 % de l'encours de dépôt et (v) 30,8 % des actifs. À cet égard, le réseau FECECAM-BENIN COOP-CA revêt une importance systémique sur l'ensemble du marché financier béninois.

Au vu de sa mission centrée sur l'amélioration des conditions de vie des populations à la base et des effets qui en découlent pour l'inclusion financière au plan national, la FECECAM-BENIN COOP-CA a inscrit la clientèle féminine, qui compte parmi les couches les plus vulnérables surtout dans les zones rurales et péri-urbaines, dans les cibles prioritaires de ses actions. Ainsi, dans le but de mieux servir les couches féminines, elle a réalisé une étude de faisabilité de l'extension de trois produits spécifiques (CEE, CFC et CAFER), dans le cadre de son partenariat avec la DGRV (Confédération Allemande des Coopératives) au titre du projet CoopSAC II-Bénin.

L'étude, conduite dans cinq communes du nord et du centre-nord du Bénin (Djougou, Kandi, Bembèrèkè, N'Dali et Parakou), a fait ressortir plusieurs constats dont les suivants requièrent une grande attention :

- D'une part, elle a confirmé la pertinence des trois produits (CEE, CFC et CAFER) dans les zones d'observation et relevé une capacité d'absorption financière du réseau (résultat net

d'exploitation en hausse de 168,6 % en 2024) ainsi qu'une forte acceptabilité sociale auprès des femmes.

- D'autre part, toutefois, l'étude a mis en évidence une forte concentration géographique du portefeuille actuel du CAFER. A titre illustratif, l'encours de ce produit totalise 1,43 milliard FCFA en janvier 2026, dont 72 % concentrés sur la seule commune de Kandi. Pendant ce temps, le CFC demeure modeste (32,9 millions FCFA), actif principalement à Parakou et Djougou. Le CEE, pourtant le produit le plus complet, n'est déployé dans aucune des cinq communes cibles, ce qui représente un potentiel d'inclusion inexploité, notamment pour les femmes vulnérables non encore atteintes par le CAFER ni le CFC.

Au registre des recommandations de l'étude, deux actions de renforcement des capacités des acteurs internes sont identifiées et classées au rang des conditions déterminantes pour la réussite de l'extension du Crédit Epargne avec Education (CEE), du Crédit aux Femmes Commerçantes (CFC) et du Crédit Agricoles aux Femmes Rurales (CAFER). Il s'agit des actions suivantes :

- (i). La formation des animatrices et des agents des caisses du réseau FECECAM-BENIN COOP -CA sur le marketing des produits financiers dédiés aux femmes (CEE, CFC, CAFER).
- (ii). La formation des superviseurs des animatrices sur la prospection, le pilotage du processus de mise en place des produits financiers dédiés aux femmes, le suivi des bénéficiaires et la supervision des produits financiers dédiés aux femmes.

C'est dans ce cadre que s'inscrivent les présents termes de référence, qui définissent les modalités d'organisation de deux sessions de formation distinctes, l'une destinée aux animatrices et l'autre orientée vers les superviseurs, en cohérence avec les rôles différenciés que ces deux catégories d'acteurs jouent dans le déploiement des produits financiers dédiés aux femmes.

2. Objectifs de la formation

2.1 Objectif général

Les activités objets des présents TDRs visent principalement à renforcer les capacités des animatrices chargées du déploiement des produits spécifiques aux femmes (CEE, CFC, CAFER) et de leurs superviseurs directs, au niveau des agences de la FECECAM-BENIN, afin de sécuriser et d'accélérer l'extension de ces produits dans l'ensemble du réseau.

2.2 Objectifs spécifiques

De manière spécifique, ces activités permettront d'atteindre les objectifs suivants :

- Améliorer la compréhension, par les animatrices, du marketing adapté aux produits spécifiques aux femmes : prospection et détection des besoins spécifiques aux activités économiques des femmes, communication sur les produits spécifiques aux femmes, facilitation de l'expression des besoins, mise en place des crédits, suivi des groupements, recouvrement, etc. ;
- Doter les animatrices des outils pédagogiques et relationnels nécessaires pour dispenser une éducation financière et non financière de qualité aux bénéficiaires du CEE, du CFC et du CAFER ;
- Renforcer les compétences techniques et commerciales des animatrices sur les caractéristiques, conditions d'octroi et modalités de suivi des trois produits ;
- Outiller les superviseurs sur les mécanismes de supervision, de prospection et de coaching des bénéficiaires, de contrôle de qualité de portefeuille, de suivi et d'accompagnement rapproché des animatrices ;
- Harmoniser les pratiques d'animation, de supervision et d'évaluation entre les agences, afin de favoriser un déploiement équilibré des produits financiers dédiés aux femmes.

3. Résultats attendus

- Au moins 90 % des animatrices ont une compréhension avérée du marketing adapté aux produits spécifiques aux femmes : prospection et détection des besoins spécifiques aux activités économiques des femmes, communication sur les produits spécifiques aux femmes, facilitation de l'expression des besoins, mise en place des crédits, suivi des groupements, recouvrement, etc. ;
- Les animatrices formées sont dotées des outils pédagogiques et relationnels nécessaires pour dispenser une éducation financière et non financière de qualité aux bénéficiaires du CEE, du CFC et du CAFER ;
- Les compétences techniques et commerciales des animatrices sont à nouveau renforcées sur les caractéristiques, conditions d'octroi et modalités de suivi des trois produits ;
- Les superviseurs sont outillés sur les mécanismes de supervision, de prospection et de coaching des bénéficiaires, de contrôle de qualité de portefeuille, de suivi et d'accompagnement rapproché des animatrices ;

- Les pratiques d’animation, de supervision et d’évaluation sont harmonisées entre les agences et favorisent un déploiement équilibré des produits financiers dédiés aux femmes.
- Les superviseurs formés maîtrisent les approches sensibles au genre et les principes de l’éducation financière, mesurés par une évaluation avant/après formation ;
- Les superviseurs maîtrisent la grille de supervision harmonisée pour le suivi des produits financiers dédiés aux femmes (CEE, CFC et CAFER) dans les agences de la FECECAM-BENIN COOP-CA ;
- Un rapport de formation, incluant les résultats des évaluations et les listes de présence, est transmis à la Direction Générale de la FECECAM-BENIN COOP - CA et au partenaire DGRV / CoopSAC II.

4. Cibles de la formation

La formation s'adresse à deux catégories d'acteurs du réseau FECECAM-Bénin impliqués dans le déploiement du CEE, du CFC et du CAFER :

Catégorie	Profil / fonction	Zones de formation	Effectif indicatif
Session 1 : Animatrices	Animatrices des produits CEE, CFC et CAFER en poste dans les CLCAM	Parakou	Environ 27 Participants
		Bohicon	Environ 26 participantes
		Porto Novo	Environ 27 participantes
	Total animatrices		80 participants
Session 2 : Superviseurs	Superviseurs de caisses locales, chefs d'agence et responsables du suivi des produits femmes dans les cinq communes cibles	Abomey Calavi (Direction Générale)	Environ 25 participants
		Bohicon	Environ 25 participants
	Total superviseurs		50 participants

5. Approche méthodologique

- Alternance d'apports théoriques, d'études de cas tirés du contexte des cinq communes et d'autres régions et de mises en situation pratiques ;
- Utilisation de supports pédagogiques adaptés au niveau de formation des animatrices et des superviseurs, en français et, si nécessaire, dans les langues locales des zones concernées ;
- Évaluation des connaissances en début (pré-test) et en fin de formation (post-test) pour chaque session ;
- Travaux de groupe par commune afin de favoriser l'appropriation contextualisée des outils ;

- Remise d'un support de formation et d'une boîte à outils (fiches produits, grille de supervision, guide d'animation) à chaque participant(e).

6. Durée et lieu de formation

La formation est organisée en trois (03) sessions distinctes de trois (03) jours chacune pour les animatrices et en deux (02) sessions de trois jours (03) jours pour les superviseurs. **Toutes les sessions de formations se dérouleront intégralement dans le mois de septembre sur tous les sites.** Les villes de Parakou, Bohicon et Porto Novo sont retenues pour la formation des animatrices. En ce qui concerne les superviseurs, ce sont les villes de Bohicon et Abomey Calavi qui sont retenues pour leur formation.

Session	Public	Durée
Session 1	Animatrices	3 jours ouvrés
Session 2	Animatrices	3 jours ouvrés
Session 3	Animatrices	3 jours ouvrés
Session 5	Superviseurs	3 jours ouvrés
Session 6	Superviseurs	3 jours ouvrés

7. Profil du consultant

Le consultant externe recruté sera associé à un modérateur en interne à la FECECAM-BENIN COOP-CA pour assurer les différentes sessions de formation. Le consultant devra démontrer les qualifications et compétences suivantes :

- Expérience confirmée en formation d'adultes (andragogie) dans le secteur de la microfinance ou du développement rural en Afrique de l'Ouest ;
- Connaissance avérée des outils du marketing spécifiques à la microfinance ;
- Expertise avérée en genre et inclusion financière, et/ou en éducation financière et non financière ;
- Connaissance du contexte institutionnel et réglementaire de la microfinance au Bénin (BCEAO, IMF) et, idéalement, du réseau FECECAM-BENIN COOP -CA ;
- Connaissance des réalités socioculturelles du Bénin constitue un atout.

Le consultant retenu sera lié à la DGRV par un contrat de prestation de services. Les modalités de paiement seront précisées dans le contrat.

8. Livrables attendus du prestataire

Les livrables ci-après sont attendus des formations :

- Un chronogramme détaillé et un guide pédagogique par session, validés avant le démarrage ;
- Les supports de formation et la boîte à outils remis aux participant(e)s ;
- Les résultats des pré-tests et post-tests par session ;
- Un rapport de formation par session (5 jours ouverts maximum après la fin de chaque session), incluant les listes de présence, les principaux constats et les plans d'action produits.

9. Composition et soumission des offres

Les consultants intéressés devront soumettre :

- Une proposition technique (compréhension des TDR, la méthodologie proposée, contenu indicatif des modules, planning et chronogramme détaillé de la formation), une proposition financière ;
- Un curriculum vitae du (de la) candidat(e) mettant en exergue les expériences pertinentes Des références professionnelles similaires ;
- Toutes autres pièces ou informations attestant de la compétence du (de la) candidat(e).

Les propositions devront être envoyées par courrier électronique à choundolo@dgrv.coop en mettant en copie lhounsa@dgrv.coop et fececam@yahoo.fr au plus tard le **vendredi 04 septembre 2026 à 12h00**.

Objet du message : « **Candidature_Formation_Animatrices_Marketing_FECECAM** »

Les candidats présélectionnés pourront être invités à un entretien ou à une présentation orale de leur méthodologie. Les dossiers parvenus après la date limite ne seront pas examinés.